Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 27 novembre 2026 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Compromis/Contrats
   1.1. Compromis pour l'acquisition de terrains dans la rue de Kopstal à Kehlen
   1.2. Contrat de bail de fermage concernant des terrains au lieu-dit « Unter der Hohbuch » à Keispelt

2. Morcellement de parcelles dans la rue « Iwwer dem Weier » à Nospelt

3. Convention collective de travail pour les salariés à tâche manuelle de l'administration communale de Kehlen - Avenant

4. Commission consultative communale de la Jeunesse – Démission d'un membre

5. Pacte communal du vivre-ensemble interculturel – Comité de pilotage
   5.1. Démission de membres
   5.2. Nomination de membres

6. Dépôt de statuts
   6.1. Tribute to Petz Hartert asbl
   6.2. Péta-Keespelt asbl

7. UGDA - Don dans le cadre du 42ème Concours Luxembourgeois pour Jeunes Solistes

8. Subsides aux associations locales 2025
   8.1. Culture
   8.2. Sport
   8.3. Spécial
   8.4. Autres

9. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

10. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA) - Création de poste d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

Séance à huis clos

11. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
    11.1. Engagement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
    11.2. Engagement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social

11.3. Décision de classement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social

11.4. Modification de la tâche d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social

11.5. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

- Présentation du budget rectifié 2026 et du budget 2027.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 20 novembre 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président, Le Secrétaire,

Administration communale KEHLEN